ABONNEMENTS: ROUBAIX-TOURCOING: Trois mois, 12 fr; Six mois, 23 fr.; Un an 44 f. LE NORD DE LA FRANCE: Trois mois, 14 fr. Six mois, 27 fr.; Un an, 51 fr. - L'abonnement continue, sauf avis contraire.

Annonces; 20 centimes la ligne RECLAMES: 25 centimes - On traite à forfait. -

# MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU NORI

PROPRIÉTAIRE-BERANT : A. REBOUX

ON S'ABONNE ET ON REÇOIT LES on S'ABONNE ET ON RECOIT LES ANNONCES: A ROUBAIX, \*1x bu-reaux du journal, rue Main, 1; A Lille, onez M. Béghin, libraire rue Grande-Chausse; A Paris, ches MM. Havas, Lafite-Bullier, & Cie place de la Bourse, 8; A Bruxeles, à l'Office de Publicité, rue de la

Heures de départ des trains : Roubaix à Lille, 5 15, 7 02, 8 17, 9 47, 11 37, m., 12 24, 1 56, 3 39, 5 11, 6 15, 7 33, 8 32, 9 33, 11 11, s. Roubaix à Tourcoing-Mouscron, 5 44, 7 15, 8 43, 10 17, 11 23, m., 1 19, 2 49, 4 58, 5 38, 8 13, 10 22. 11 35. lille a Roubaix, 5 20,6 55,8 25 9 55,11 05,12 57,2 28,440,5 20,6 55,7 55, 10 05,11 15 Tourcoing a Roubaix et Lille, 5 08,6 53,8 08,9 41,1128, 12 15, 1 47, 3 37,5 02,6 06,7 24,8 23, 9 24,11 02 Mouseron a Lille, 6 35,7 50,9 22,11 10, 11 57, 3 13,4 42,5 49,7 02,90

# BOURSE DE PARIS

DU 24 FÉVRIER		
8 0/0	58 90	
4 1/2	86 40	
Emprunt 1872(50/0	93 30	
Emprunt 1871	93 35	
DU 25 FÉVRIER		
3 0/0	59 10	
4 1/2	86 05	
Emprunt 1872 (5 0/0)	93 30	
Emprunt 1871	93 30	
	0.000	_

### ROUBAIX, 25 FEVRIER 1874

# BULLETIN DU JOUR

Hier, au début de la séance de l'Assemblée, on a déclaré l'urgence en faveur de la proposition de M. Pernolet réglant le mode d'élection des questeurs et des commissions permanentes. M. Hervé de Saisy a déposé une proposition tendant à limiter à deux le nombre des questeurs, et M. Méline a développé son amendement tendant à augmenter les droits de mutation en ligne directe, après décès. M. Méline a demandé le renvoi de son amendement à la commission du budget, renvoi qui n'a pas été prononcé. Un amendement de M. Pagès. Duport a été rejeté. La discussion continuera aujourd'hui.

L'honorable M. Belcastel a pu discuter hier devant la commission du budg t les conditions pratiques de son impôf sur les pianos.

Il faut bien reconnaître que l'opinion se prononce trop légèrement sur les combinaisons nouvelles destinées à nous donner l'argent dont nous avons tant besoin. Nouveauté à part, nous ne voyons pas ce que l'on trouverait de si étrange à ce que les pianos, instruments si communs de luxe (et parsois de supplice) contribuassent à alléger notre budget; non-seulement la mesure ne serait que juste pour les pianos de pur embellissement, mais ceux mêmes qui sont pour leurs propriétaires une source d'industrie ou d'enseignement leur repportent assez d'argent pour que l'Etat en reçoive sa part.

Le maître de piano qui vit de son instrumentnep ourrait-il pas en payeren quelque sorte la patente par un impôt sur son piano.

Quoiqu'il en soit l'industrie des fac-teurs s'est faite hier représenter au sein de la commission pour engager le débat

avec l'auteur de la proposition de loi. La résistance de ces industriels a été des plus vives.

Leur principale thèse consiste à soutenir que le produit de l'impôt serait

Sur les 200,000 pianos qui, d'après eux existent actuellement en France, 50,000 au moins auraient droit à une exception.

Le reste leur paraîtrait insuffisant. La Commission n'a pris encore aucune résolution définitive.

On a distribué à l'Assemblée le rap-

tres de nos armées de province sont dus à l'intervention de M. Gambetta et de M. de Freyinet, qui ont imposé aux généraux leurs combinaisons et leur tactique de cabinet; et il faut bien re marquer qu'il ne s'agit pas d'une interprétation plus ou moins complaisante faite de parti pris, les documents officiels, les dépêches de la délégation de Tours, les faits enfin sont là pour témoigner de l'incapacité de M. Gambetta et de ses conscillers ; incapacité funeste et coupable puisqu'elle a amené la perte de la bataille d'Orléans qui, ve nant s'ajouter à celle de la bataille de Champigny, a porté le coup suprême aux efforts de la défense nationale.

Un autre fait seillant du rapport et sur lequel on ne saurait trop appeler l'attention du pays, c'est le défaut d'en-tente entre M. Gambetta et le général Trochu; M. Perrot constate que le dictateur de Tours et de Bordeaux n'a jamais essayé de réaliser cette entente et qu'il avait la prétention de délivrer Paris sans le concours de ses défenseurs. Ainsi, en présence des armées prussiennes obéissant à une volonté unique, les armées françaises se trouvaient divisées en deux parties agissant chacune de son côté.

Il est aussi bon de remarquer avec quelle légèreté M. Gambetta traitait les généraux les plus distingués et les plus braves, avec quelle audace il rejetait sur eux les conséquences de ses ordres déplorables; par contre, certains officiers étaient en grande faveur auprès de lui, nous citerons entre autres le général Cremer et le général Billot.

M. Perrot, qui appartient à la réunion du centre droit, paraît disposé à demander la mise à l'ordre du jour de la discussion de son rapport en mème temps que les députés bretons demanderont la mise à l'ordre du jour du rapport sur le camp de Conlie; le centre droit sera consulté à cet égard dans sa prochaine réunion.

Nous n'avons parlé jusqu'ici que des élections qui doivent avoir lieu dans le département de Vaucluse, disons quelques mots de ce qui se passe dans la Vienne. Deux candidats sont en présence; l'un, M. de Beauchamps, a contre lui d'avoir été, sous l'empire, candidat officiel et cela pourrait détourner un certain nombre d'électeurs de voter pour lui; mais nous croyons que ce serait à tort. Il est sans doute tel ou tel candidat dont les opinions eussent mieux réponde à nos espirations; mais il ne faut pa oublier qu'en ce moment, l'union de conservateurs doit être maintenue aver énergie et constitue la seule digne sérieuse contre le flot montant du radi-

D'ailleurs M. de Beauchamps est un homme énergique, très-religieux, dévoué à la cause de l'ordre et de la société; i s'est, dans sa profession de foi, posé for neltement sur le terrain du septenna tandis que son concurrent M. Lepeti sur les opérations de déclare d'avoir sièger derrière M. Thiera l'armée de la Loire; on y trouve la c'est-à dire être l'adversaire du septen-

ne saurait être douteux et nous pensons [ que tous les conservateurs devront donner leurs suffrages à M. de Béauchamps.

N'oublions pas de dire quo les principaux radicaux regardent M. de Beauchamps comme un conservateur et combattent avec les mêmes armes qu'ils emploieraient contre un candidat légitimiste, ils l'accusent de vouloir ressusciter l'ancien régime.

Le Nord se demande si la déclaration de l'évêque de Strasbourg ne doit pas ètre considérée comme une simple manœavre destinée à grossir de quelques voix la faction ultramontaine du Reichstag. Cette hypothèse est inadmissible, et nous doutons fort que Mgr Ræes pense être à la fois ultramontein etami du gouvernement allemand. Dans ce cas, il s'isolerait complétement du clergé catholique de l'Alsace-Lorraine, resté français. Celui-ci proteste aujourd'hui ouvertement contre la malheureuse déclaration de l'évêque de Strasbourg.

Ou Mgr Raess devra revenir sur cette déclaration (et il est peut-être trop tard,) ou alors donner sa démission de député, car il ne peut plus songer à représenter des populations qui lui ont confié comme principal mandat la mission de protes ter contre l'annexion à l'Allemagne de nos deux provinces.

Les esprits sont aigris, les cœurs catholiques et français battent d'indignation; l'Alsace et la Lorraine ne pardonneront jamais à Mgr Ræss d'avoir trahi son mandat.

Certaines feuilles mal intentionnées ont saisi la balle au bond et se sont empressées d'insinuer que la cause catholique et la cause française n'étaient plus désormais unies comme elles l'étaient hier encore. En Alsace et en Lorraine, ajoutent ces journaux, le mouvement, qui était national-catholique, devient, par le fait de l'attitude de l'évêque de Strasbourg au Reichstag allemand, un mouvement national-anti-catholique. C'est là une grave erreur et une coupable insimuation. L'opposi tion reste ce qu'elle était, c'est-à dircatholique et française. Nous en avon la preuve dans l'adresse à M. Teutsc' que signe en ce moment le clergé de l ville de Strasbourg.

En voici le texte:

Monsieur le Député, Le clergé de Strasbourg, en communaut

a les catholiques de toute la ville

vous dire que je fais des vœux pour le succès de votre élection, bien qu'une divergence, oubliée aujourd'hui, mais rappelée avec affectation par vos adversaires, nous ait divis's autrefois. Vous craigniez alors, en votant pour mei, d'ébranler un gouvernement établi, et cette crainte était respec-table. Connaissant l'état de l'Europe, je craignais, mei, une politique fatale au dehors, et mes craintes, hélas! n'ont été que trop justifiées.

. Mais il ne s'agit de rien de semblable aujourd'hui. Les désastres que je redoutais se sont accomplis; il s'agit de les réparer, et, pour y. réussir, je ne sais qu'un moyen, c'est l'élablissement en France d'un gouvernement sensé, ferme, stable autant que possible, et arrêté dans ses vues.

· Avec l'esprit qui règne dans les masses. en présence de trois partis monarchiques se disputant le trône, je regarde la monarchie comme impossible, et je ne vois de praticable qu'une république sage, équitable, réparatrice, et qui, n'étant le triomphe d'aucun des partis qui nous divisent, leur procure à tous la seule satisfaction qu'ils puissent hounétement et décemment désirer, le triomphe de l'intérêt général sur les intérèls particuliers de dynasties, de classes ou de systèmes. Telle est ma conviction, qu'une expérience de trois années a rendue invin-

» Malheureusement, l'Assemblée nationale, divisée en deux portions exactement égales, ne parvient pas à faire l'acte de raison qui me semblerait nécessaire, et, sans le vouloir, laisse le pays dans un état d'anxiété qui interrompt le travail, cause aux classes laborieuses des souffrances cruelles, retardela réorganisation de la France, et compromet gravement sa considération en Europe.

« De toutes parts on demande quand et comment nous sortirons de cet état douloureux. Pour moi, il n'y a qu'un moyen, c'est que les électeurs, par des choix bien entendus, constamment dirigés dans le même sens, éclairent l'Assemblée nationale sans l'ef-frayer, et lui indiquent les voies dans lesquelles le pays veut marcher, et qui sont, on n'en saurait douter, celles de la République conservatrice, voies dans lesquelles. au lieu des malheurs qu'on lui prédisait, il a trouvé la réparation des désastres de la plus funeste des guerres.

» Des choix faits dans un autre esprit ne

Par les soins du directeur et du conseil de surveillance de l'établissement, des mesures sont prises pour que la restitution gratuite des gages commence dans le plus

Nous ne saurions trop applaudir à la généreuse initiative de M. Débrousses. Faire un aussi noble emploi d'une fortune due à son intelligence, à son travail, n'est pas chose commune au temps où nous vivons. Que M. Débrousses trouve beaucoup d'imitateurs, et l'on verra les haines s'apaiser et les couches sociales regarder san-lenvie les fortunes acquises par le travail au lieu de les dénoncer et de les maudire.

### Le Triumvirat.

L'histoire nous apprend que les suc-cesseurs de César : Octave, qui fut plus tard Auguste, Antoine et Lépide, annoncerent comme suit au monde leur avenement au pouvoir : Triumviri reipupublica constituenda, triumvirs de la république à constituer.

Aujourd'hui, le parti républicain est représenté par un triumvirat, reipublica constituenda, dans la personne de MM. Thiers, Gambetta et Ledru

M. Ledru-Rollin représente l'action dans ce triumvirat; les radicaux l'opposent au triumvir génois et moyenneur Gambetta. La République française, prétend, à vrai dire, que M. Ledru Rollin est vieux; mais les partisans de ce dernier répondent fièrement avec M. Victor Hugo:

... L'age à présent l'enchaîne. De son front tout ridé tombent ses cheveux blancs. Il est faible; il est vieux. Sa fin est si prochaine, Qu'à paine il peut encore déraciner un chêne Pour soutenir ses pas tremblants.

M. Ledru-Rollin est d'ailleurs piloté par M. Naquet, avec qui il vient d'entreprendre une tournée électorale.

M. Naquet a le sentiment de la situation; il sait que le public radical n'entend rien aux attermoiements, aux finesses parlementaires; c'est pour cela qu'à M. Gambetta, le Fabius cunctator du parti républicain, il oppose l'homme d'action par excellence, le tribun de

C'est autour de M. Ledru-Rollin qu'il entend « réunir et grouper toules les nuences du parti républicain »; témoin la lettre suivante :

· Mon cher Saint-Martin, Ledru-Rollin sort de chez moi. J'ai insisté une dernière fois auprès de lui com-me j'en avais reçu la mission expresse d'un groupe considérable d'électeurs vauclusiens. Il avait d'abord décliné la candidature par raison de santé. Mais en dernier lieu le patriotisme l'emporte, et il accepte définitivement de rentrer dans l'arène. Je vous annonce cette nouvelle avec joie.

Dutre que ce grand nom aura pour effet de réunir, de grouper toutes les nuances du parti républicain, l'élection de Ledru-Rollin honorera singulièrement le département de Vaucluse, et, au moment où les énergies semblent s'affaisser, où les courages semblent tiédir, aura pour effet de grouper tout ce qui est jeune et dévoué, et de rendre la vie à la gauche au sein de l'Assemblée natio-

nale.

laveur de la population pauvre de Paris. Cetto somme, d'après les dispositions arrètées par Mme la maréchale, sera affectée au dégagement des matelas déposés au mont-de-piété.

preuve nettement établie que les désas- nat; dans ces conditions, notre choix Feuilleton du Journal de Roubaix

# - 9 -Le Choix de Suzanne

DU 26 FÉVRIER 1874.

PREMIÈRE PARTIE

VII. - (Suite)

Il était évident que Suzanne Germont. encore plus que Thérèse de Luçay, avait sur Rénée une grande supériorité; mais, loin de la faire sentir, la fille du notaire ne cherchait qu'à la dissimuler. Aussi Mme de Verigny, reconnaissante, étaitelle vraiment heureuse de la mutuelle affection qui s'était formée entre les deux enfants, dès leurs jeunes années.

Comme Thérèse avait été siancée à Robert, Mlle de Vérigny l'avait été à Adhémar. Les deux jeunes garçons s'étaient toujours montrés bons et affectueux pour leurs petites cousines; mais Adhémar n'avait pas le caractère facile de Robert: tout enfant, il se cabra plus d'une fois contre l'autorité paternelle, il était à craindre qu'en grandissant il n'apportat quelque entrave aux, projets de ses parents. Cependant toute la famille désirait cette union. Renée, comme la plus jeune des enfants du château, avait toujours joui du privilége réservé presque exclusivement partout au plus petit, au dernier venu des babies : père, mère, oncle et tante l'aimaient à l'envi;

sa grâce, sa douceur, sa gentillesse sé duisaient, en même temps que sa frêl santé inspirait un intérêt et des crainte continuelles, craintes d'autant plu vives que l'enfant, nous l'avons di avait remplacé dans les bras de samèle une petite sœur que Dieu en avait brusquement arrachée. Avec les années, le tempérament délicat de Mlle de Vérigny s'était fortifié, mais on avait conscrvé pour elle une tendresse inquiète qui eût pu inspirer une vive jalousie à Thérèse, si la douceur et la timidité de Renée n'avaient désarmé l'orgueilleuse jeune fille. Loin d'être jalouse, Mlle de Luçay n'éprouvait qu'une dédaigneuse pitié pour sa cousine; elle regardait toujours du haut de sa fière beauté et de sa taille élégante cette enfant chétive et infirme; en vain elle avait cherché à la dominer : la pauvre petite eût facilement plié sous ce joug despotique, si elle ne s'était

sentie soutenue par l'affection de tous. Plus d'une fois Renée avait eu à exercer en faveur de son cousin le petit empire qu'elle avait conquis par sa faiblesse même: l'indocilité d'Adhémar était souvent punie; la chère enfant s'affligeait et venait tendre ses mains suppliantes vers son oncle ou caressait sa tante pour obtenir la grace du coupable. Le jeune garçon n'était pas ingrat : il aimait sa petite cousine et jouait volontiers avec

elle pour l'en récompenser. Cette tendresse si simple, mais vraic, suffit pour développer celle de la jeune fille. Elle n'était pas susceptible d'exalpas le dire, mais cile n'employait aucun artifice pour le cacher. Comme Thérèse, eile n'appelait pas de tous ses vœux le jour où on lui dirait madame, où on lui apporterait une riche corbeille, des cachemires et des diamants; elle n'y songeait point. Ce jour viendrait lorsque sa mère le voudrait; tout son bonheur était de vivre ainsi auprès de son cousin. Pourvu qu'il ne s'éloignat pas, peu lui importait!

Adhémar avait alors vingt-deux ans; il ressemblait beaucoup à sa sœur, dont il avait quelque peu la vanité et la suffisance. Elevé sévèrement par son père. qu'il n'avait jamais quitté, il ne désirait qu'une chose : la liberté. Malheureusement elle ne lui était point accordée, et il n'osait la revendiquer, car il craignait le comte. Il n'était pas méchant, c'était surtout la paresse qui le dominait; il n'avait pas été stimulé par l'idée de conquérir la fortune : celle de ses ancêtres était assez considérable, elle lui suffirait; celle de sa cousine Renée lui reviendrait.

« A quoi bon travailler et se fatiguer inutilement? disait-il. Tant de gens meurent de faim l n'est-il pas charitable de leur laisser les places qu'ils pour-suivent avec acharnement?

Jusqu'alors son plus grand plaisir

avait été la chasse; assez adroit à cet exercice, il mettait tout son orgueil et toute'son ambition à dépeupler de leurs hôtes innocents le parc et les bois de

Le comte, qui avait plus d'esprit que son fils, s'était longtemps affligé de la nullité du jeune homme; puis il avait fini par en prendre son parti, et, après avoir dirigé lui-même les études d'Adhemar aussi loin que le lui permettaient d'aussi médiocres facultés, il avait eu le bon sens de le retenir auprès de lui, en n'opposant aucune entrave à ses goûls campagnards, en cherchant même à les développer et en lui accordant ainsi une sorte de liberté relative. Il comprenait trop bien qu'une fois ouvert sous les pas du jeune homme, le gouffre de Paris garderait sa proie, et il désirait de tout son cœur le seul mariage qui put sauver son fils en le fixant pour toujours à Luçay.

Adhémar ne faisait aucune objection à l'union désirée par les deux familles, il acceptait facilement l'idée d'épouser Rénée : après tout, il la savait bonne, douce, tendre, elle était gracieuse et même jolie, elle l'aimait et elle était riche : quelle autre femme eût mieux fait son affaire? Avec celle-là il serait le maître, il était bien sûr qu'elle ne s'opposerait jamais à ses moindres actions.

Quoiqu'ils fussent tous deux bien jeunes encore, Adhémar ne demandait pas mieux que de se marier le plus tôt pos sible. Le mariage ne lui ouvrirait-il pas

une ère de liberté? Comme Robert, il commencerait par emmener sa femme en Italie, où s'écoulerait la lune de miel, puis ils reviendraient, partageant l'année entre Lucay et Paris, ce Paris dont les mirages lointains avaient parfois ébloui le jeune campagnard.

Telles étaient les idées d'Adhémar. Malheureusement M<sup>mo</sup> de Vérigny ne voulait pas encore lui donner sa fille. Non-seulement elle trouvait Rénée trop jeune, trop enfant; mais avec une perspicacité maternelle elle comprenait mieux que personne les défauts de son neveu. Tout en mettant ses défauts sur le compte de la jeunesse, elle n'en tremblait pas moins à la pensée de confier son trésor à des mains peu dignes de le posséder. Adhémar aimait sa cousine, elle n'en doutait pas; mais le caractère de la jeune fille ne lui paraissait pas devoir s'allier à celui de son cousin; la douceur et la bonté de Rénée effrayaient sa mère : pour maîtriser Adhémar, il fallait une femme énergique, habile même, car sous la violence apparence du jeune homme se cachait une faiblesse dangereuse, souvent déplorable par ses suites, ses conséquences, ses entraînements; ce n'était pas une enfant simple et naïve comme Mlle de Vérigny qui pouvait la deviner, encore moins la combattre; la baronne, plus clairvoyante, ne se dissimulait pas l'avenir trop incertain qui attendait sa fille. Toute mère à sa place eût hésité comme elle; cependant un peu d'espérance restait au fond de son